

Projet ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) ou de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) au titre de la valorisation des potentiels économiques régionaux.

<b>Nom du projet</b>		Programme d'action sectoriel « transition vers un tourisme durable » sur la période 2025-2027	
<b>Axe de la politique d'appui au développement économique (PADE)</b>		Transition vers une économie durable	
<b>Porteur de projet</b>		Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme	
<b>Résumé du projet et principaux résultats attendus</b>		<p>Fort d'une fréquentation estivale élevée et d'une fréquentation hivernale qui se maintient, la destination a largement réduit sa dépendance au « tout ski » pour mettre en place un tourisme 4-saisons. Toutefois, afin de consolider cette situation favorable et de pérenniser ce secteur économique, Pays-d'Enhaut Région souhaite mettre en place une stratégie de transition vers un tourisme durable. En effet, bien qu'entièrement située dans le périmètre du Parc Naturel Régional Gruyère-Pays-d'Enhaut, et mettant déjà en avant son patrimoine, son paysage et son authenticité, la Région fait face à d'importants défis pour les prochaines années. Infrastructures touristiques, gouvernance, périmètre de collaboration, financement et développement de l'offre, digitalisation, adaptation aux changements climatiques, mobilité et conditions-cadre sont autant d'enjeux à aborder pour renforcer la durabilité du tourisme au Pays-d'Enhaut et assurer son avenir.</p> <p>Dans ce contexte, une stratégie de transition vers un tourisme durable a été élaborée, avec le concours de la HES-SO, en partenariat avec les acteurs régionaux du tourisme qui ont pu s'exprimer largement sur l'avenir de leur profession et définir les lignes directrices de l'avenir touristique régional. Cette stratégie est accompagnée d'un plan d'action ambitieux proposant une trentaine de mesures visant à renforcer la durabilité du tourisme régional.</p>	
<b>Coût total du projet : CHF 300'000.- / Montant de l'aide financière : CHF 210'000.-</b>			
<b>Région concernée</b>	<b>Base légale</b>	<b>Type d'aide financière</b>	<b>Type de projet</b>
Pays-d'Enhaut Région	<input checked="" type="checkbox"/> LADE <input checked="" type="checkbox"/> LPR <input type="checkbox"/> LPR - concept régions de montagne	<input checked="" type="checkbox"/> Aide à fonds perdu <input type="checkbox"/> Prêt	<input type="checkbox"/> Etude <input checked="" type="checkbox"/> Mesure organisationnelle <input type="checkbox"/> Manifestation <input type="checkbox"/> Infrastructure

*Les priorités définies par les organismes régionaux dans le cadre de la LADE et de la LPR varient d'une région à l'autre du canton et sont déterminantes pour savoir si un projet peut bénéficier d'un soutien financier.*